

Le Brilhachon

Bulletin n° 29

Décembre 2024



*Cérémonie Commémorative
du 80^{ème} Anniversaire
du crash de l'avion des Alliés.*

Le Mot du Maire

Cette année 2024 qui s'achève, aura comme les années précédentes, son lot d'incertitudes avec les résultats des élections européennes donnant la part aux extrêmes.

Les décisions politiques, non réfléchies à long terme, ont abouti à la situation que l'on connaît avec les conséquences qui en découlent : France ingouvernable, motion de censure, rigueur budgétaire avec malheureusement un impact sur les finances communales.

L'histoire se répète. Les collectivités locales portent la responsabilité d'une gestion nationale désastreuse (dette colossale...), alors que la menace d'un conflit mondial plane avec la guerre en Europe qui s'éternise, la guerre au Proche-Orient entre Israël et les organisations islamiques, la Syrie mais aussi entre la Corée et Taïwan.

Le climat tendu et les contraintes budgétaires ne nous ont pas empêchés de terminer l'aménagement de la Rue des Ecoles avec la sécurisation du parking et la réfection des ralentisseurs ainsi que de réhabiliter un chalet au village de vacances.

La vie communale ne serait rien sans les associations et je remercie les bénévoles et présidentes et présidents de clubs qui animent au fil des années et pour l'année 2025 leur permettre de poursuivre leur engagement pour contribuer grandement à l'image de notre commune.

Je tiens à remercier tous nos agents des services administratifs, techniques, scolaires ou soignants. Ils sont les garants de notre action de par leurs qualités professionnelles et relationnelles.

Au nom du Conseil Municipal et des agents des différentes équipes, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2025 et nous vous attendons pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 5 janvier.

Le Maire, Jacky MARTINEAU

Sommaire

Page 1	Mot du Maire
Page 3	Informations Municipales
Page 6	Vie Communale
Page 9	La Bibliothèque Municipale
Page 10	Le Village de Vacances
Page 11	L'École Maternelle
Page 12	Le SIVOS BOREALL
Page 14	L'EHPAD « La Chalotine »
Page 15	Vie Associative
Page 24	Les Services de Brillac
Page 26	Informations Diverses

Travaux et acquisitions réalisés en 2024

- ❖ Dans le cadre de l'aménagement de la Rue des Écoles, l'entreprise AEL est intervenue pour le compte du Syndicat d'Electrification (SDEG16) afin d'enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunications ainsi que pour la mise en place de nouveaux luminaires. Initialement estimée à 34 750,00 €, la participation communale s'est finalement chiffrée à 23 572,48 €.

- ❖ En ce qui concerne les travaux d'aménagement de la Rue des Écoles, seuls deux candidats ont répondu à l'appel public à la concurrence :

- L'entreprise COLAS
- Le groupement STPR / Labbé TP

C'est ce dernier qui a été retenu pour un montant global de 342 183,00 € TTC.

Le Bureau A2i a réalisé les études, préparé les plans, déposé les permis d'aménager et a assuré le suivi des travaux pour un montant de 25 042,86 € TTC.

Le permis d'aménager a été soumis, du fait de la procédure légale, à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce dernier a imposé quelques directives telles que la végétalisation du parking des écoles et la plantation d'arbres et végétaux le long de la voie.

Le coût total des travaux s'élève à 367 225,86 € TTC. Le projet a été financé à 57% (208 707,94 €) par divers partenaires :

- L'Etat à hauteur de 97 073,94 € dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des territoires ruraux)
- L'Etat pour un montant de 35 000,00 € afin de sécuriser l'accès à l'école maternelle. Cette aide est financée par les amendes de police
- Le Département dans le cadre du schéma du bâti pour 34 364,00 €
- Le Département par le biais d'un fond de concours de 42 270,00 € puisque la commune a engagé des travaux sur la route départementale

La commune a contracté un prêt de 150 000,00 € sur 15 ans auprès de la Banque Postale pour financer le projet.

- ❖ Un des cinq chalets du village de vacances construits au début des années 80 a été entièrement rénové. La structure a été repensée afin de limiter les déperditions thermiques liées aux ouvertures. Les menuiseries ont été remplacées.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises DARDILLAC et PAGNOUX d'Oradour-Fanais pour un coût total de 15 280,31 € TTC.

Les agents du service technique ont quant à eux réalisé tous les travaux de rénovation intérieure (peintures, remplacement des radiateurs, etc..) pour un montant de 3 502,28 €.

- ❖ La collectivité a investi dans de l'outillage sur batteries (taille-haies, débroussailleuse, bineuse, sécateur) pour un montant de 7 826,76 € TTC. Elle a pu bénéficier d'une aide financière de 3028,86 €.





Avant



Après



Travaux et acquisitions prévus en 2025

- ❖ Acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse.
- ❖ Mise en place d'un logiciel de gestion des concessions cimetières afin d'élaborer un plan du cimetière et lancer des procédures de reprises de concessions abandonnées.
- ❖ Travaux de voirie sur les voies communales dans le cadre du FDAC 2025.

Le budget prévisionnel 2024

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
11 Charges à caractère général	168 242,00 €	013 Atténuations de charges	5 000,00 €
12 Charges de personnel	314 525,00 €	70 Produits des services	71 111,37 €
014 Atténuations de produits	36 815,00 €	73 Impôts et taxes	363 529,00 €
023 Virement à la section investissement	86 235,72 €	74 Dotations	284 979,00 €
65 Charges de gestion courante	130 473,80 €	75 Autres produits	24 156,00 €
66 Charges financières	7 351,85 €	76 Produits financiers	10,00 €
68 Dotations aux amortissements	2 000,00 €		
042 Opérations d'ordre	3 142,00 €		
TOTAL	748 785,37 €	TOTAL	748 785,37 €

INVESTISSEMENT

<i>Opérations</i>	<i>Dépenses</i>
Travaux voirie 2023 (Solde)	37 629,56 €
Aménagement Rue des Ecoles (études, formalités, travaux...)	352 000,00 €
Effacement réseaux Rue des Ecoles	34 750,00 €
Matériels techniques	8 000,00 €
Logiciels	3 402,00 €

Le Repas des Aînés

Comme le veut la tradition, le repas des aînés s'est tenu le 9 juin, Jeudi de l'Ascension.

Une centaine de convives a répondu présent à l'invitation. Le repas avait été concocté par l'Auberge de la Blourde. Les personnes de plus de 80 ans, ne pouvant pas assister au repas, se sont vues offrir un colis gourmand distribué par les membres du Conseil Municipal.

Mme Denise DESROCHES et Mr John HEMBRY, doyens de l'assistance, ont reçu quelques cadeaux.

Spectacle folklorique estival

Cette année, la commune en partenariat avec le comité des fêtes et le Festival de Confolens, a accueilli les danseurs de la Compagnie Internationale de Danse des Ciseaux Hermanos Chavez. Cette institution a pour but de défendre les intérêts de la culture populaire péruvienne et en particulier la danse des ciseaux, déclarée patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Lors d'un spectacle, ouvert à tous et gratuit, les danseurs ont exécuté une succession de pas, d'habilités acrobatiques et physiques, le tout au rythme des violons et harpes.



Commémoration du 80^{ème} anniversaire du crash des aviateurs

Le 27 JUILLET 2024, BRILLAC et sa population s'est souvenue !

En présence de nombreuses personnalités qui avaient répondu à l'invitation de Mr Le Maire et de la section d'Anciens Combattants de notre commune dont :



- Mme La Sous-Préfète de Confolens
- Mme Colombier, Députée
- Mr le Commandant de la Base Aérienne de Cognac
- Les représentants des Ambassades Anglaise et Canadienne
- Mme Durepaire, Conseillère Départementale
- Mr le Président de la Communauté de Communes
- Des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers
- De nombreux Maires du Confolentais
- De nombreux porte-drapeaux des sections d'anciens combattants du secteur et de nombreux habitants de Brillac,

une très belle cérémonie du souvenir s'est déroulée, pour commémorer les 80 ans de la mort des soldats Canadiens et Britanniques, le 23 Juillet 1944, sur notre commune.

Leur avion britannique, un STIRLING LK 864, avait quitté la veille, la base aérienne de Fairfoth, sud-ouest de l'Angleterre, pour une mission de parachutage aux maquisards de Montrollet, et s'est écrasé, près d'un gros chêne, au lieu-dit « Chez Nivard », village aux confins de la Haute-Vienne.



Six jeunes soldats, 4 Canadiens et 2 Anglais, ont péri dans l'explosion. Ils avaient tous entre 22 ans et 27 ans. Ils ont été enterrés dans le cimetière de BRILLAC, en Martyrs, et chaque année, le jour du 8 Mai, nous leur rendons un hommage.

Après les différentes allocutions de Mr Le Maire, de Mr Savy, historien retraçant cet événement, les dépôts de gerbes, 6 adolescents de Brillac ont aussi fleuri les tombes, moment très solennel avec, les Hymnes britannique, canadien et français, un poème lu par Mr Soupizet, le discours émouvant de Madame la sous-préfète, la chorale de Brillac clôturait cette cérémonie avec le chant des partisans.





Entretien du cimetière

La gazette communale est l'occasion d'évoquer l'entretien du cimetière qui a fait beaucoup parler et couler d'encre.

Les conditions météorologiques défavorables par une alternance de pluies épisodiques répétées et de chaleur sont la principale cause de cet incident, et mettent tout autant en difficulté d'autres communes.

L'application de produits phytosanitaires auraient pu être une réponse technique, comme par le passé, mais au détriment de la protection nécessaire de notre environnement qui est couvert par une interdiction d'utilisation de ces produits dans les cimetières.

Malgré les efforts de nos agents, la croissance particulièrement rapide de la végétation a empêché une gestion irréprochable de notre cimetière.

Nos agents ont testé diverses techniques, certes plus ou moins efficaces en raison de la configuration complexe du site, pour améliorer cette situation le plus rapidement possible.

Nous travaillons actuellement pour trouver une technique parmi les alternatives qui nous sont permises.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension et remercions également les personnes offrant de leur temps pour nettoyer les abords des tombes de leurs défunts et nous encourageons cette initiative personnelle.

La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque de Brillac, riche en livres pour tous les âges, enfants, adolescents, adultes est alimentée par le budget communal chaque année et reste le lieu culturel de proximité, à la portée de tous, accessible même pour les personnes vieillissantes ou handicapées, convivial, enrichissant...Un choix très large de romans, de documentaires, de B.D., de livres historiques, de polars...vous y attend. N'hésitez pas à demander ce que vous cherchez, nous disposons d'une grande réserve....

Elle est ouverte le mercredi après-midi de 14h à 16h30, le jeudi après-midi de 14h30 à 16h15. L'abonnement est de 8€ par an et par adulte, et gratuit pour les enfants.

Vous y serez très bien accueillis par Mme Marie-Christine, remplaçante de Mme Alonzo, actuellement en arrêt maladie. N'hésitez pas, franchissez la marche. Quoi de mieux qu'un livre pour vous détendre au coin de la cheminée, ou dans votre fauteuil, en ces journées ou soirées froides d'hiver, pour échapper à la morosité ambiante et oublier une actualité déprimante. Soixante-dix adhérents pratiquement que des adultes. Dommage que les enfants et les ados ne profitent pas de ce lieu.



Activités durant l'année :

Mme Alonzo a ouvert la Bibliothèque à quelques animations pour les enfants ou ados.

L'une d'elle a remporté un franc succès, le Concours Photos organisé le 23 Juillet 2024, avec un règlement précis. Un thème imposé : photo d'animal ou de végétal. Douze participants en deux catégories d'âge, des prix attribués par un jury, des talents de photographes dévoilés et méritants.

Catégorie 3 à 7 ans : 1^{er} prix attribué : DUMAS-DELAGE Ambre

2^{ème} prix : BERTHELEAU Louis

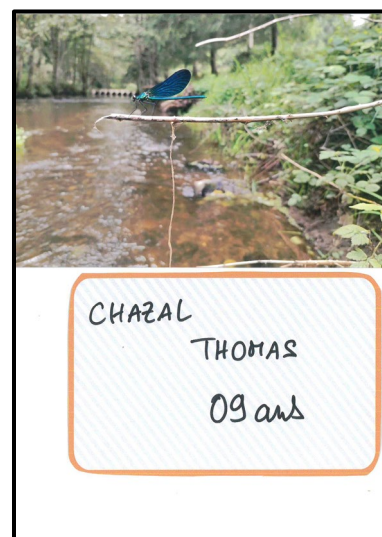
3^{ème} prix : DUMONT Ilian

Catégorie 8 à 12 ans : 1^{er} prix attribué : CHAZAL Thomas

2^{ème} prix : DUMAS-DELAGE Angèle

3^{ème} prix : HOAREAU Anne

4^{ème} prix : DUMAS-DELAGE Axel



JOYEUX NOËL et BONNE ANNEE à TOUTES ET TOUS

BARRIER Yvette, Responsable de la Bibliothèque Municipale

Le Village de Vacances

La fin d'année approche et avec elle la période des bilans.

La première partie de l'année, plusieurs gîtes ont été loués par des professionnels en déplacement. Tout au long de l'année, nous avons eu de nombreuses réservations pour la salle et des gîtes pour différents événements. Les vacances d'été se sont présentées comme à l'accoutumée depuis plusieurs années : locations faibles en juillet et bonnes en août. La piscine a été ouverte à partir de la 2^{ème} semaine de juillet. Les maîtres-nageurs, Yannick et Dominique, se sont partagés la surveillance des bassins. Yannick du 08 juillet au 04 août 2024 et Dominique du 05 août au 31 août 2024. En raison de l'activité répartie tout au long de l'année, nous avons réorganisé les plannings de Camille et recruté Marie-Christine SAUTERAUD, chargée de l'accueil des baigneurs et de l'entretien des locaux afférents à la piscine.

A l'accoutumée, la fête du 14 juillet s'est déroulée au village de vacances avec paëlla organisée par le Comité des fêtes suivi du feu d'artifice offert par la municipalité et du bal populaire.

Le Comité des fêtes, l'USB et le village de vacances ont organisé deux repas du terroir. Comme chaque fois, ils ont remporté un franc succès créant ainsi une animation estivale.

En outre, dans le cadre du festival de Folklore de Confolens la municipalité a reçu un groupe folklorique du Pérou qui après s'être produit à l'EHPAD a donné un spectacle au village de vacances l'après-midi.

Cette année, le chalet 04 a été extrêmement rénové. L'entreprise de Denis DARDILLAC s'est chargée de la maçonnerie avec construction d'un muret à la place du contreplaqué sous les boiseries du séjour. Thierry PAGNOUX a changé les baies en simple vitrage par du double vitrage ainsi que l'isolation du muret, la pose de lattes isolantes à la place de la partie haute vitrée et le changement des portes et volets. Pour l'intérieur, les agents techniques ont effectué les travaux, pose de toile de verre et peintures des murs et plafonds. La partie cuisine a été refaite avec changement des faïences, du meuble évier et pose d'une nouvelle plaque de cuisson.



En septembre, l'entreprise de LAHCEN Joyce a réparé le pédiluve, très dégradé malgré l'intervention à plusieurs reprises des cantonniers pour recoller des carreaux, avec reprise de l'enduit et pose d'un nouveau carrelage en prévision de l'été 2025.

Les perspectives pour 2025 sont bonnes avec un calendrier des réservations prometteuses en commençant par la location de la salle et de 8 gîtes pour le 31 décembre.

Nous rappelons que le village de vacances est ouvert toute l'année, non seulement pour les vacanciers mais également pour les professionnels et les habitants de la commune avec utilisation de la salle, pour des réunions de famille ou tous autres événements avec possibilité de louer des gîtes même pour deux nuits mais également quand vos maisons sont trop petites pour recevoir chez soi.

Nous remercions le travail d'Emmanuelle et Noémie pour la partie administrative et accueil, Camille pour l'entretien des logements et de la salle, Stéphane, Cédric et Arthur pour l'entretien des espaces verts, de la piscine et des gîtes et cette année pour le travail très bien effectué dans le chalet 04. Nous remercions également nos deux maîtres-nageurs Yannick et Dominique et Marie-Christine ainsi que tous ceux qui utilisent le village de vacances et lui permettent de perdurer.

Meilleurs vœux à toutes et tous et rendez-vous en 2025 au village de vacances.



Brigitte LAMADE,
Responsable du Village de Vacances

L'École Maternelle

En cette année 2024/2025, notre école accueille 42 élèves, répartis en deux classes, 23 en Petite et Moyenne Section et 19 en Grande Section et CP.

Ce début d'automne s'est déroulé sous le signe de l'environnement.

En plus de notre participation à l'opération « Nettoyons la nature », nous sommes sortis récolter des feuilles, glands, marrons et autres « trésors d'automne ».

A l'invitation de la mairie d'Abzac, nous avons participé à la plantation d'une haie près du stade.

Dans la continuité de la réfection des abords de l'école et de la végétalisation du parking, nous avons pu bénéficier de la plantation de deux tilleuls dans notre cour.

A l'occasion de la semaine du goût nous avons travaillé sur le thème du lait et de ses transformations. Ce projet a abouti à la visite de la ferme du Paupiquet, à Ansac-sur-Vienne. Ce fut une belle matinée de découverte et de partage très appréciée par tous.

Nous remercions particulièrement Esther et Christophe pour leur accueil chaleureux et passionné.

L'approche de Noël apportera à l'école une nouvelle euphorie : décorer le sapin, sortir au cinéma, partager le repas de Noël à la cantine, recevoir le Père Noël à l'heure du goûter.

Les enfants et le personnel de l'école remercient la municipalité et tous les partenaires qui œuvrent pour que l'école soit aussi un lieu de vie, d'éveil et de bien-être.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Mme CHEGARAY, La Directrice

Le Sivos Boreall

Le Sivos Boreall regroupe des enfants des communes de Brillac, Oradour-Fanais, Esse, Abzac, Lessac sur 2 écoles : BRILLAC et LESSAC. Soit 93 enfants.

A Brillac : 2 classes

Mme CHEGARAY : 17 enfants en petite section
6 enfants en moyenne section

Mme THEULIERE : 10 enfants en grande section
9 enfants en CP
soit 42 élèves

A Lessac : 2 classes :

Mme JATIAULT : 13 enfants en CE1
12 enfants en CE2

M. CESBRON : 12 enfants en CM1
14 enfants en CM2
soit 51 élèves

- 3 bus assurent la navette entre les 2 écoles, matin et soir. Le coût des navettes est entièrement à la charge du Sivos.
- Beaucoup d'enfants viennent à l'école à pied ou en voiture.
- Seules les communes de Lessac, Abzac, Oradour-Fanais paient un ramassage interne à leur commune.

Les finances du SIVOS sont saines et très surveillées pour qu'elles ne débordent pas trop. Nos enseignants sont très raisonnables quant au nombre de sorties éducatives, le coût des transports étant très élevé....

Les communes d'Oradour-Fanais et d'Abzac souhaitent recruter un accompagnateur dans leur bus commun, matin et soir. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de l'une des mairies.

Le Personnel dans l'école de Brillac

- **Valérie Labrude** reste ATSEM titulaire dans la petite classe à raison de 31,5 heures/semaine.
- **Stéphanie Chabroux** a signé un CDI d'agent technique à raison de 18 heures hebdomadaires et intervient dans la grande classe.
- **Isabelle Mercier** est en CDD jusqu'au 31/08/2025 à raison de 16,5 h annualisées par semaine (5,25 h /jour à Lessac puis le reste à Brillac). A partir de janvier, elle assurera 1heure en plus chaque semaine pour faire fonctionner la bibliothèque pour chaque classe de Lessac.
- **Mme Alonzo Christine** est employée par la commune de Brillac pour assurer la garderie du matin et du soir, le service et le ménage à la cantine. Elle est actuellement en arrêt maladie et remplacée par Marie-Christine Sauteraud.
- **Mr Rousseau Patrick** confectionne les repas des enfants à l'Ehpad.

Prix du repas payé par la commune à l'Ehpad : 8,00 €.

Prix du repas par enfant remboursé à la commune par les familles : 0,80 € à 2,10 € en fonction du quotient familial.

A LESSAC :

- **Mme Vincent Marielle**, employée communale assure l'encadrement des élèves lors de la garderie du matin et du soir, le service de cantine et participe à l'entretien des locaux le mercredi.
- **Mme Mathias-Duport Marion**, employée communale, participe à l'encadrement des élèves lors de la pause méridienne, accompagne les élèves lors des trajets du bus le matin et le soir et participe à l'entretien des locaux le soir.
- **Mme Mercier Isabelle**, employée SIVOS, assure l'encadrement des élèves lors du temps de cantine, le service avant et pendant le repas, la propreté de la cantine.
- **Mme Chadelas Béatrice**, employée communale, assure, en cas de besoin, le remplacement de Mme Vincent Marielle pour l'encadrement des élèves lors de la garderie du matin et du soir.

Dans chaque école, les enfants auront un repas de Noël festif.

Le vendredi après-midi les enfants de maternelle, CP auront la visite du père Noël, des cadeaux collectifs, des livres offerts par la bibliothèque de Brillac et un goûter brioché.

Merci aux municipalités pour qui la sauvegarde de leur école, le bien-être des enfants, le respect et l'aide aux enseignants, aux personnels restent leur principal souci.

Merci à la municipalité de BRILLAC pour la réfection du parking végétalisé et sécurisé de l'école, les plantations d'arbres, les jeux offerts, le grand intérêt porté à son école et à son personnel.



Un grand merci à l'association de parents d'élèves - APE - qui a toujours travaillé en étroite collaboration avec le SIVOS BOREALL. Merci à sa présidente Ophélie TROMAS très active et dont le sérieux n'a d'égal que son extrême gentillesse. Pour des raisons personnelles, elle a choisi de laisser sa place et un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : VERGNAUD Doriane
- Vice-présidente : PAPOT Aurélie
- Secrétaire : ESTEVENET Sophie
- Secrétaire adjointe : DEBEAULIEU Audrey
- Trésorière : WEBER Estelle
- Trésorière adjointe : RIVET Marie

Ce nouveau bureau qui fourmille d'idées s'est très vite mis au travail pour prévoir et continuer à organiser de nombreux événements comme commande de madeleines, cadeaux de Noël pour chaque enfant etc.. Nous continuerons à collaborer, à mettre nos idées en commun et à leur apporter notre aide.

Merci à cette nouvelle équipe qui s'investit et s'investira dans l'intérêt des enfants.

Bonne réussite à tous nos enfants, joyeux Noël, bonnes vacances après un long trimestre d'apprentissages et d'adaptation.

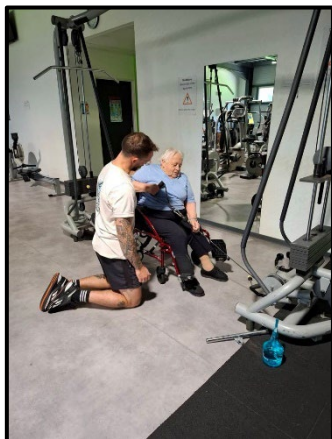
Le SIVOS BOREALL

L'Ephad « La Chalotine »

L'année 2024 aura encore une fois été une année pleine de projets pour l'EHPAD de La Chalotine en commençant par nos premiers Jeux Olympiques ! De nombreuses rencontres intergénérationnelles avec l'école maternelle de Brillac ont permis de rythmer cette année sur le thème du sport et de la lutte contre la sédentarité.

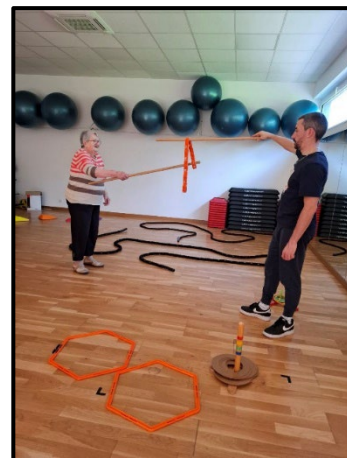
L'établissement propose de nombreuses sorties aux Résidents qui le souhaitent, comme la salle de sport de Confolens « Conf'forme » où nous emmenons nos Résidents une fois tous les deux mois. Le cinéma « Le Capitole », où nous nous rendons une fois par mois est également très apprécié ainsi que nos sorties à la piscine de Saint Junien (une fois tous les deux mois) encadrées par notre professeur d'activités physiques et adaptées.

L'EHPAD doit rester un lieu de vie et l'équipe s'efforce de le rendre aussi dynamique que possible.



Inévitablement, nous subissons le contexte économique actuel ; La hausse des prix ne permet plus à l'établissement de présenter des résultats excédentaires comme nous l'avions connu auparavant ; Heureusement, la réputation de la structure construite depuis des années nous permet de maintenir un taux d'occupation très favorable.

Nous attendons avec impatience le repas de Noël de l'EHPAD qui se veut comme chaque année être un moment chaleureux de convivialité et de partage ; Cette année encore 150 personnes sont attendues pour un repas confectionné en totalité par l'équipe cuisine de l'EHPAD et servi à l'assiette par l'ensemble des Agents.



L'établissement reste ouvert à tous du lundi au vendredi, pour venir visiter la Résidence et/ou pour rencontrer les professionnels qui pourront répondre à vos questions. En attendant de futures rencontres, Le Président du CCAS de Brillac et la Direction, remercient les professionnels de l'EHPAD qui œuvrent chaque jour au bien être des Résidents accueillis.

Joyeux Noël à tous ! En vous souhaitant le meilleur pour cette nouvelle année 2025 !



Charlotte DUPONT, La Directrice

Le Club de Gymnastique Volontaire

Dès le début du mois de septembre 2024, nous avons repris nos séances sportives le mercredi à 20h30 à la salle polyvalente pour une durée d'une heure. Nous avons commencé la saison avec 9 licenciées.

Et à l'assemblée générale du 23 octobre 2024, c'est notre secrétaire qui nous a quittés et à qui nous adressons tous nos remerciements pour tout ce qu'elle a pu faire pour le club.

Les autres membres du bureau restent inchangés.

Au début de la saison 2024-2025, l'effectif est stable, un départ et une arrivée.



Notre animatrice, Isabelle LACOUTURE, continue de nous faire faire des exercices cardio, abdominaux ...assez intensément. Comme d'habitude, nous avons droit à quelques séances spéciales : Noël et en fin de saison.

Dès les beaux jours, nous profitons du coucher de soleil avec une marche intensive accompagnée de quelques exercices bien sûr.

Nous avons participé à une randonnée pique-nique organisée par notre animatrice suivie d'une soirée détente en partie de pétanque.

Nous invitons toute personne aimant la gymnastique dynamique à nous rejoindre !!

Tous les membres du club de gymnastique volontaire de Brillac vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une très belle Année 2025.



Les membres du Club de Gymnastique Volontaire

L'USB, Union Sportive de Brillac

2023-2024 fut une année de transition étant donné que la D5 a été supprimée. Nous nous retrouvons donc en D4.

L'effectif est stable. Ce qui nous permet de composer des équipes plus facilement.

Cette année encore nous avons le plaisir d'accueillir les U15 GJLAC (deux équipes). Merci à eux de venir nous divertir les samedis après-midi.

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 juillet en présence de Mr Le Maire. De nouveaux membres sont venus se rajouter à notre association ainsi que de nouveaux joueurs.

Le bureau reste inchangé.



Au cours de l'année, nous avons organisé plusieurs manifestations :

- Repas gastronomique autour d'un méchoui traditionnel pour fêter le 60 ans du Club. Ce qui a permis de réunir 200 personnes avec de belles retrouvailles
- Deux Repas du Terroir (entente avec le Comité des Fêtes et le Village de Vacances).

- Concours de Belote du 31 octobre où plus de 60 équipes sont venues taper le carton.
- Soirée Choucroute qui fût très appréciée.

Merci aux sponsors pour le calendrier 2025 ainsi qu'aux habitants qui nous réservent leur meilleur accueil.

Merci à la municipalité pour l'entretien du terrain et la mise à disposition des locaux communaux.

Bonne année 2025 à tous.



Le Bureau

Le Club du 3^{ème} Age

Bonjour à toutes et à tous,

Encore une année de passée et il est grand temps de faire le point sur l'année écoulée et les perspectives de la prochaine saison.



L'année 2024, s'est déroulée comme prévu : trois repas, deux lotos et deux concours de belote qui ont eu une assez bonne participation, la bûche de Noël en fin d'année et puis bien sûr tous les jeudis après-midi la belote et le rami toujours très attendus par nos amis les beloteurs.

Nous avons eu notre voyage au volcan Lemptéguy. Nous étions cinquante-neuf. Le matin, visite en petit train du volcan puis diffusion de deux films et déjeuner au restaurant. L'après-midi direction le Puy Dôme, montée en petit train. Arrivés au sommet, le brouillard s'est levé et nous avons pu apprécier les paysages. Le voyage a été aimé par tout le monde.



L'effectif du club se maintient à environ soixante-quinze adhérents. Nous aimerions bien que des nouveaux viennent nous rejoindre car nous vieillissons tous et il serait dommage que le club s'arrête faute de candidats. Venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Pour l'année 2025, il est prévu comme en 2024 : *voir le calendrier 2025*.



Nous profitons de cette page pour remercier toutes les personnes qui participent à nos manifestations. Toutes celles qui, par leurs travaux d'organisations et leurs dons, contribuent à la bonne marche de nos fêtes. Merci à nos commerçants pour les lots qu'ils nous donnent. Merci à la municipalité pour le prêt des salles et des photocopies réalisées. Enfin merci à nos deux secrétaires de mairie pour leur collaboration.

Le bureau et les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2025 et une excellente santé.

Le Président, Robert GAUTHIER

Calendrier 2025

- | | |
|---|--|
| - 19 Janvier : Assemblée générale avec repas | - 11 Septembre : Concours de belote |
| - 20 Mars : Concours de belote | - 12 Octobre : Repas |
| - 27 Avril : Repas | - 23 Novembre : Loto |
| - 18 mai : Loto | - 11 Décembre : Bûche |
| - 18 ou 19 Juin : Voyage | |

Les Anciens Combattants

L'année 2024 a commencé par l'assemblée générale le 27 janvier avec la présence de Mme BARRIER Yvette, Adjointe au Maire, en remplacement de Mr Le Maire absent et excusé. A l'issue de cette réunion Mr Le Président ADNET Robert a désiré donner sa démission de président pour raisons personnelles et de santé, donc il a fallu élire un nouveau président et après plusieurs discussions c'est Mr GAUTHIER Robert qui a été élu président.

En ce qui concerne notre effectif, il n'a pas changé car nous n'avons eu aucun décès cette année. Par contre nous avons de nouveaux membres bienfaiteurs ce qui est de bon augure car les anciens combattants vieillissent, c'est bien que les jeunes prennent la relève pour faire prospérer la mémoire de nos anciens. Un jeune de 18 ans se propose porte-drapeau, merci à lui. La réunion s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.



Puis vient ensuite le défilé du 19 mars journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie, pas beaucoup de participants. Puis le 08 mai, défilé au monument aux morts avec dépôt de gerbes, discours et ensuite au cimetière sur le carré des aviateurs Anglais et Canadiens avec la participation de la chorale « L'Écho des 3 Vallées » qui a entonné le chant des partisans, merci à eux. Enfin, le 11 novembre, défilé au monument aux morts en souvenir des nombreux soldats décédés au cours de la Grande Guerre de 14-1. Après le pot d'accueil offert par la municipalité, nous nous sommes restaurés

à Mézières Sur Issoire à la salle polyvalente pour déguster le cochon farci avec nos amis combattants de Mézières, qui ont bien voulu nous accepter avec eux, merci à eux.

Pour terminer, le 27 juillet fût une journée mémorable puisque nous avons organisé avec la participation de la mairie, la cérémonie comme nous le faisons tous les 10 ans pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de la mort des Anglais et Canadiens tombés sur notre sol le 23 juillet 1944. Ce fut une très belle journée, pleine d'émotion avec beaucoup de personnalités dont Madame La Sous-Préfète, les combattants des communes voisines avec leurs drapeaux soit au total 19 drapeaux avec en tête de cortège nos amis Jean-Pierre et Jean-Mi dans leur Jeep ornée des drapeaux Anglais et Canadiens. Ce fût une très belle cérémonie et nous avons reçu beaucoup de félicitations.



L'Amicale remercie toutes les personnes qui participent aux cérémonies et en particulier les jeunes qui nous accompagnent lors de nos défilés. Toutes personnes désirant rejoindre l'amicale en tant que membres bienfaiteurs seront les bienvenues. L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le samedi 26 janvier, tous ceux qui désirent participer sont cordialement invités.

Les membres de l'amicale et du bureau vous souhaitent à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Le Bureau Des Anciens Combattants

Les Marcheurs de Brillac

2024 restera dans les annales comme une des années les plus pluvieuses que nous ayons connues et nombre de sorties ont dû être annulées.



Nos retrouvailles les jours d'accalmies n'en étaient que plus chaleureuses, n'oubliant pas de fêter comme il se doit l'anniversaire de chacun à l'issue de nos randonnées hebdomadaires.

Nos pas nous ont menés sur les sentiers du Limousin de Brillac, Lesterps, Esse, Abzac, Confolens, Oradour-Fanais à Blond où nous avons pu partager ensemble un moment de pure convivialité au restaurant chez Boulette.

Notre groupe s'est étoffé de nouveaux venus de Brillac, Abzac, Lessac pour compter à ce jour une quinzaine de participants.

Comme chaque été, dès 8h30 les vacanciers du village de vacances nous ont rejoints et nous avons eu plaisir à retrouver parmi eux des randonneurs des années précédentes.

Cette année encore, nous avons pu participer avec bonheur aux randonnées organisées dans le secteur : la 13^{ème} fête de la randonnée en



Charente Limousine à Pleuville le dimanche 5 mai, la marche gourmande du Comité des Fêtes d'Ansac-sur-Vienne le dimanche 8 septembre, sans oublier la traditionnelle randonnée du 14 juillet du Comité des Fêtes de Brillac.

Chaque mardi nous nous retrouvons place de la Liberté à Brillac à 14h00. Nous prenons parfois la voiture jusqu'au lieu de départ de la randonnée. Nous parcourons en général 8 à 10km. Si vous aimez la

marque, la nature n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons très heureux de vous compter parmi nous. Venez avec une bonne paire de chaussures, de l'eau, une protection adaptée contre la pluie, le froid ou le soleil. Aucune cotisation ne vous sera demandée puisque nous ne sommes pas une association mais simplement un groupe de personnes heureuses de se retrouver pour marcher ensemble.



En cette fin d'année, nous vous souhaitons le meilleur pour 2025, santé, bonheur, sérénité.

BONNE ANNEE 2025



Les Randonneurs du Mardi

La Chorale « L'ECHO DES TROIS VALLEES »

La vie de notre association pour l'année 2024, a été présentée en A.G. samedi 30 Novembre dernier, à une assemblée très nombreuse, présidée par Mr. Le Maire, à laquelle assistaient également, Madame Durepaire Jeanine, Conseillère Départementale, Madame l'Adjointe de Lesterps, les Présidents des associations du 3ème âge et de la gym de Brillac, 38 choristes, beaucoup de conjoints...

Une année passée, trop vite sûrement !!! Un petit résumé de l'activité de notre chorale.

Nos effectifs

Ils ne cessent d'augmenter, pour preuve, quelques chiffres :

- AG 2019 : 25 choristes
- AG 2021 : Covid
- AG 2022 : 31 choristes
- AG 2023 : 35 choristes
- AG 2024 : 39 choristes



3 départs en septembre compensés par 6 arrivées, dont notre benjamine « Clarisse » 10 ans, passionnée par le chant. Elle connaît tous les chants par cœur, même si les répétitions sont un peu longues et fatigantes pour elle. D'autres personnes ont demandé à intégrer notre chorale, nous les remercions beaucoup de leur soutien, mais nous verrons l'année prochaine car pour le moment, notre cheffe de chœur a un peu de mal à gérer sa troupe qui, avouons-le, est un peu, voire trop, indisciplinée.

Certes, nos effectifs augmentent, c'est à la fois un encouragement et un défi pour nous tous. Mais chaque choriste doit se sentir responsable au niveau du groupe et l'assiduité aux répétitions est un facteur important et indispensable pour assurer un bon travail.

Nous apprenons des chants de plus en plus difficiles, à plusieurs voix, et qui nécessitent beaucoup de sérieux dans notre travail.

Remercions à ce sujet, notre cheffe de chœur, qui dans la semaine, fait des enregistrements pour chaque pupitre, nous les envoie pour faciliter nos apprentissages et limiter la défaillance de notre mémoire.

Nos activités depuis notre dernière A.G.

- **9 décembre 2023** : Concert à l'Ehpad de l'Isle Jourdain
- **23 décembre 2023** : Concert de Noël à Lesterps
- **6 janvier 2024** : L'après-midi, Concert gratuit à l'Ehpad de Brillac. Le soir, notre Concert Annuel dans l'église.
- **16 mars 2024** : Concert à Dinsac avec la chorale de BASSE MARCHE. Repas partagé tous ensemble
- **18 mai 2024** : Concert à Esse avec la chorale
- **22 juin 2024** : Animation club du 3ème âge à Lessac
- **21 juin 2024** : Participation à la fête de la musique à Confolens
- **28 septembre 2024** : Concert à Abzac à l'église
- **19 octobre 2024** : Concert à Pindray (près de Chauvigny) avec collation offerte et animation Inter-chorales



Soit 10 concerts.

Nos rencontres amicales

- **Dimanche 19 mai** (Pentecôte) journée Festive, RANDONNEE à ANSAC, chez Nadine et Jean-Marie Excellente ambiance pour ces retrouvailles.

- **5, 6, 7 octobre : VOYAGE** dans les gorges du TARN, sur 3 jours. Hébergement à NANT (Aveyron) avec les transports Lecomte, belles visites avec un guide plein d'humour, hébergement impeccable, tout le monde très satisfait. Nous étions très occupés, par les visites : la couvetoirade, les gorges du Tarn, le cirque des Baumes, le village médiéval de Ste Enimie, la magnifique grotte de DARGILAN, les caves de Roquefort, la Cavalerie...tout cela en 3 jours !!!! ce qui nous a laissé peu de temps pour préparer des chants nouveaux. Mais quel plaisir de se retrouver, de partager chants, histoires, blagues, fous-rires, d'entretenir l'amitié.

Durant l'année, des répétitions tous les vendredis soir, (sauf vacances et mois d'Août), un travail intense et sérieux....

Perspectives pour la fin de l'année 2024 et 2025

- **Dimanche 8 décembre 2024** à 16h : concert au Vigeant avec la Chorale de l'Isle Jourdain dirigée par Elisabeth Bussac
- **Samedi 14 décembre 2024** : animation du repas communal de Noël à Lessac
- **Samedi 11 janvier 2025** à 14h 30 animation à l'Ehpad de Brillac suivi à 20h30 de notre concert annuel.
- **Samedi 8 mars 2025** : Maison de Retraite « les Alisiers » de l'Isle Jourdain
- **Demandes sans date définie** : Oradour-Fanais Mars ?

Concert retour de Magnac Laval printemps 2025

Champagne-Mouton, pompiers ?

Une autre journée Randonnée mais date et lieu restent à définir.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité, avec 2 nouvelles personnes qui font leur entrée : Mme Desbordes Josiane et Madame Estevenet Nathalie.

Une augmentation de la cotisation annuelle a été votée, elle passera de 25€ à 30€ par personne et par an, ce qui reste bien en dessous des adhésions dans les autres chorales.

A compter du 1^{er} janvier, le coût de notre prestation sera de 150€, sauf pour la commune et l'Ehpad de BRILLAC où cela reste gratuit.

Notre musicien FLORIAN et notre cheffe de chœur SYLVIE ne sont pas rémunérés, ils reçoivent simplement un défraiement pour les frais de déplacement.

Nos 2 flûtistes, Maud et Isabelle, ne perçoivent rien. Notre choriste benjamine « Clarisse » est dispensée de cotisation.

A partir de janvier, à l'occasion de prestation dans l'église, nous verserons 50€ à la paroisse pour le chauffage.

Une excellente ambiance, beaucoup de générosité, d'entraide, règnent au sein de notre chorale, nous souhaitons longue vie à cette chorale.

NOTRE CONCERT ANNUEL AURA LIEU LE SAMEDI 11 JANVIER 2025 dans l'Église à 20h30 suivi du verre de l'amitié.

Prix d'entrée à votre discrétion avec le passage du chapeau.

Venez nombreux nous encourager

A méditer :

« Chanter est toujours un acte joyeux » Jacques Higelin

et un proverbe égyptien : « N'est malheureux que celui qui ne sait pas chanter »



MERCI à VOUS TOUTES et TOUS

La Chorale

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a repris ses activités après un changement de bureau et de président.

Déroulement des activités pour l'année 2024 :

THEATRE 6 AVRIL



Le 6 avril a eu lieu l'après-midi culturel avec la troupe des « PICATOS ». En effet, nous l'avons fait à 15 heures au lieu de 20 heures 30. Pas trop de spectateurs....



FETE DE LA MUSIQUE 21 JUIN

Pas de chorale des 3 vallées cette année. La fête de la musique a été animée par Rebecca et Angie en début de soirée, puis la soirée dansante. Une restauration était prévue.



VIDE-GRENIERS 30 JUIN

Comme d'habitude le vide greniers s'est déroulé le 30 juin avec une quarantaine d'exposants, professionnels et occasionnels.

14 JUILLET



Le 14 juillet avec notre programme habituel de randonnée matinale suivie d'un apéritif et pique-nique tiré du sac.

Le soir, la traditionnelle paëlla, toujours aussi bonne, le feu d'artifice offert par la mairie puis la soirée dansante.



REPAS DU TERROIR

En association avec le foot et le village de vacances nous avons fait nos repas du terroir, un en juillet le 24 et un en août le 21. L'agneau grillé est toujours attendu pour les vacanciers et les habitants de Brillac et ses alentours.

GROUPE FOLKLORIQUE 7 AOÛT

Le 7 août, à la demande de la mairie nous avons reçu un groupe folklorique du Pérou qui nous a fait passer un très bon moment.



MOULES FRITES 5 OCTOBRE

Nous avons pu faire enfin notre soirée moules frites qui a été très bien accueillie.



La mise en place de la cabane du père-noël est prévue début décembre.

Programme 2025

- Assemblée Générale le **25 janvier 2025**
- Soirée Culturelle le **5 ou 12 avril 2025**
- Fête de la Musique le **21 juin 2025**
- Vide Greniers le **29 juin 2025**
- Randonnée + Paella le **14 juillet 2025**
- 1^{er} Repas du Terroir le **23 juillet 2025**
- 2^{ème} Repas du Terroir le **20 août 2025**
- Moules-Frites le **4 octobre 2025**



Nous remercions toutes les personnes qui participent à nos manifestations, et en espérant qu'elles continuent de nous accompagner en 2025.

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2025.

Le Comité des Fêtes

Les services de Brillac

MAIRIE

Tél. 05.45.89.41.69

Fax 05.45.89.49.84

E-mail : mairie.brillac278@orange.fr

Site internet : www.brillac-16.com

Le lundi et jeudi de 9h à 12 h 30 et
de 13h30 à 17h30

Le mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h

Permanences :

Le lundi de 10 h à 12 h : Alain VILLEGER

Le mardi de 10 h à 12 h : Gérard DUPIC

Le mercredi de 10 h à 12 h : Yvette BARRIER

Le jeudi de 10 h à 12 h : Jacky MARTINEAU, Maire

Le vendredi de 10 h à 12 h : Brigitte LAMADE

BIBLIOTHEQUE

Tél. 05.45.89.49.28

E-mail : bibliothequemunicip@wanadoo.fr

Le mercredi de 14 h 30 à 16 h

Le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

Abonnement : 8,00 € pour les adultes,

Gratuit jusqu'à 16 ans

LE VILLAGE DE VACANCES

Tél. 05.45.89.42.73

Fax 05.45.89.67.39

E-mail : village.de.vacances@wanadoo.fr

Site Internet : vacances-brillac16.com

LA PISCINE

Ouverture juillet et août. Fermeture le jeudi

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05.45.89.41.27

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9 h 30 à 12 h 30

MARCHE

Marchand de fruits et légumes présent tous les mardis matin

Pizzas « Angelina » à emporter le lundi soir

Snack « La Frite Autrement » le vendredi soir

Tarifs municipaux 2025

❖ Salle Polyvalente

- Vin d'honneur : **40 €**
- Repas de famille pour habitants de la commune : **75 €**
- Repas de famille pour personnes extérieures à la commune : **120 €**
- Forfait chauffage de la salle polyvalente pour la période du 15/10 au 15/04 : **40 €**

❖ Cimetière

- Concession perpétuelle : **70 € le m²**
- Concession cinquantenaire : **30 € le m²**
- Concession trentenaire : **25 € le m²**
- Caveau communal :
 - ✓ Occupation de 1 à 60 jours : **gratuit**
 - ✓ Occupation supplémentaire : **2,50 € par jour d'occupation**

- Espace cinéraire

- ✓ Concession case 15 ans : **420 €**
- ✓ Concession case 30 ans : **500 €**

❖ Photocopies

- **0,25 €** (petit format Noir et Blanc)
- **0,50 €** (grand format Noir et Blanc)
- **1,00 €** (petit format Couleur)
- **1,50 €** (grand format Couleur)

Les services de Brillac

CABINET MEDICAL

Ouvert tous les jours sauf le jeudi et dimanche

PHARMACIE

Ouverte tous les jours sauf le jeudi et dimanche

BRILLAC AUTO

Ouvert du lundi au samedi sauf le jeudi

BOULANGERIE

Ouverte tous les jours sauf le lundi

BAR – TABAC – JOURNAUX – CARBURANT

Ouvert tous les jours sauf le jeudi et le dimanche après-midi

DANIAUD LCS

Ouvert les matins du mardi au samedi

Les Services à la personne

ADMR : 05.45.89.10.02

AGEF TEMPO : 05.45.85.33.31

Tarifs municipaux 2025

(suite)

❖ Assainissement

- Forfait de **75 €**
- Partie eau consommée : **1,25 €** le m³ (jusqu'à 500 m³)
- Partie eau consommée : **0,63 €** le m³ (au-delà 500 m³)

❖ Tennis

- Gratuit

Bus du Département

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

BESOIN D'AIDE ?

Le Département vous accompagne

AU PLUS PRÈS

DE CHEZ VOUS

GRATUIT SANS RDV

**Famille - Emploi
Handicap - Impôts
Logement - Petite enfance
Retraite - Santé - Transport**



Plus d'informations au
05 16 09 50 60 ou sur
www.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



MARDI • 9h30/12h30 » BRILLAC

PARKING DE LA MAIRIE

Améliorer votre habitat



En Charente Limousine, des aides de 500 à 5000€ pour améliorer votre habitat en complément de l'Anah.

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes et les propriétaires bailleurs

Quels travaux ?

Rénovation énergétique
Adaptation du logement - autonomie
Résorption de l'habitat indigne
Amélioration du parc locatif

Quelles aides ?

Le montant des aides dépend du projet de travaux et des revenus des propriétaires.

Pour en savoir plus, faites appel à un conseiller France Rénov'

CONSEILLER 	CAUE de la Charente 05 45 92 95 93 31 bd Besson Bey 16000 ANGOULÊME Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi Rendez-vous possibles à Confolens et Terres-de-Haute-Charente
--	---

Eau Potable et Climat Demain

A Suaux, une usine de traitement capable de traiter 5000m³ jour (consommation 15 à 20 000 habitants), alimentée par un forage supplémentaire, renforce et sécurise le secteur de Montembœuf, Chabanais, Terres-de-Haute-Charente depuis le 1er octobre 2024. Cela représente un investissement de 12 Millions €.

Un partenariat avec notre voisin, le Syndicat du KARST, permet d'accompagner et secourir si besoin les secteurs d'Aunac/Mansle/Luxé, voire de St-Claud à partir d'une nouvelle usine construite en commun et mise en service depuis 1 an à St-Ciers-sur-Bonnieure.

Une nouvelle conduite reliera bientôt l'usine de St-Germain-de-Confolens au secteur de St-Coutant/Vieux-Ruffec/Nanteuil-en-Vallée renforçant au passage la zone de Hiesse/Pleuville/Alloue/Ambernac.

L'essentiel de nos réseaux, usines, châteaux d'eau ont été construits en majeure partie entre les années 1955/1970. Tous ces équipements sont propriété du Syndicat.

Petit à petit leur vieillissement nécessite parfois des réparations et le plus souvent des renouvellements. Dans tous les cas il est impératif de les maintenir en parfait état de fonctionnement car ils sont le cœur du système de distribution.



L'évolution climatique, hélas, conforme aux prévisions, avance même un peu plus vite que prévu. Quoiqu'il arrive le syndicat ne pourra distribuer que l'eau stockée dans les nappes phréatiques.

*Les pluies d'hiver nourrissent les nappes,
les pluies d'été abreuvant les plantes.*

Sur une pluviométrie annuelle on estime que seules 2 gouttes sur 10 en moyenne alimentent la nappe.

Après 60 ans de facilitation à l'écoulement des eaux, il est impératif aujourd'hui de réapprendre à stocker la goutte d'eau au plus près de l'endroit où elle tombe. Les techniques et solutions sont connues. Il est urgent de les remettre en œuvre malgré les difficultés. Le temps presse. Dépêchons-nous à apprendre à emmagasiner et à ne plus gaspiller car demain il faudra apprendre aussi à économiser.

Tout ce qui devient rare et indispensable devient précieux.

Chacun de nous a dans ses mains un morceau de la solution globale. C'est ensemble que nous relèverons ce défi majeur.

Pierre MADIER
Président du SIAEP-NEC

**Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau Potable Nord Est Charente**

6 rue Clos Galine - 16450 SAINT-CLAUD ☎ 05 45 71 30 48 ✉ contact@siaepnec.fr
www.siaepnec.fr

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal

calitom



PASS VALO

**DEMANDEZ-LE
GRATUITEMENT
DÈS MAINTENANT**

**OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER
AUX PÔLES DE VALORISATION
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM**



soit en enregistrant
la demande électronique
sur calitom.ecocito.com

soit en retournant
le formulaire envoyé
dans votre boîte aux lettres



Collecte des sacs jaunes

CALENDRIER 2025 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

Brillac

service public des déchets

Vos jours de collecte sont

pour les sacs jaunes

jeudi matin

1 semaine sur 2

à partir du 9 janvier

JANV. 25	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 26
M1 FÉRIÉ	S1	S1	M1	J1 FÉRIÉ	D1	M1	V1	L1	M1	S1	L1	49 J1 FÉRIÉ
J2	D2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	M2	J2	D2	M2	V2
V3	L3 06	L3 10	J3	S3	M3	J3	D3	M3	V3	L3 45	M3	S3
S4	M4	M4	V4	D4	M4	V4	L4	J4 32	S4	M4	J4	D4
D5	M5	M5	S5	L5 19	J5	S5	M5	V5	D5	M5	V5	L5 02
L6 02	J6	J6	D6	M6	V6	D6	M6	S6	L6 41	J6	S6	M6
M7	V7	V7	L7 15	M7	S7	L7	28 J7	D7	M7	V7	D7	M7
M8	S8	S8	M8	J8 FÉRIÉ	D8	M8	V8	L8 37	M8	S8	L8 50	J8
J9	D9	D9	M9	V9	L9 FÉRIÉ 24	M9	S9	M9	J9	D9	M9	V9
V10	L10 07	L10 11	J10	S10	M10	J10	D10	M10	V10	L10 46	M10	S10
S11	M11	M11	V11	D11	M11	V11	L11 33	J11	S11	M11 FÉRIÉ	J11	D11
D12	M12	M12	S12	L12 20	J12	S12	M12	V12	D12	M12	V12	L12 03
L13 03	J13	J13	D13	M13	V13	D13	M13	S13	L13 42	J13	S13	M13
M14	V14	V14	L14 16	M14	S14	L14 FÉRIÉ 29	J14	D14	M14	V14	D14	M14
M15	S15	S15	M15	J15	D15	M15	V15 FÉRIÉ	L15 38	M15	S15	L15 51	J15
J16	D16	D16	M16	V16	L16 25	M16	S16	M16	J16	D16	M16	V16
V17	L17 08	L17 12	J17	S17	M17	J17	D17	M17	V17	L17 47	M17	S17
S18	M18	M18	V18	D18	M18	V18	L18 34	J18	S18	M18	J18	D18
D19	M19	M19	S19	L19 21	J19	S19	M19	V19	D19	M19	V19	L19 04
L20 04	J20	J20	D20	M20	V20	D20	M20	S20	L20 43	J20	S20	M20
M21	V21	V21	L21 FÉRIÉ 17	M21	S21	L21 30	J21	D21	M21	V21	D21	M21
M22	S22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 39	M22	S22	L22 52	J22
J23	D23	D23	M23	V23	L23 26	M23	S23	M23	J23	D23	M23	V23
V24	L24 09	L24 13	J24	S24	M24	J24	D24	M24	V24	L24 48	M24	S24
S25	M25	M25	V25	D25	M25	V25	L25 35	J25	S25	M25	J25 FÉRIÉ	D25
D26	M26	M26	S26	L26 22	J26	S26	M26	V26	D26	M26	V26	L26 05
L27 05	J27	J27	D27	M27	V27	D27	M27	S27	L27 44	J27	S27	M27
M28	V28	V28	L28 18	M28	S28	L28 31	J28	D28	M28	V28	D28	M28
M29	S29	S29	M29	J29 FÉRIÉ	D29	M29	V29	L29 40	M29	S29	L29 01	J29
J30	D30	D30	M30	V30	L30 27	M30	S30	M30	J30	D30	M30	V30
V31	L31 14	L31 14	S31	S31	J31	J31	D31	V31	M31	S31	M31	S31

Collecte des sacs noirs

Vos jours de collecte sont				pour les sacs noirs		jeudi matin		1 semaine sur 2		à partir du 3 janvier			
JANV. 25	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 26	
M1 FÉRIÉ	S1	S1	M1	J1 FÉRIÉ	D1	M1	V1	L1	M1	S1	L1	49 J1 FÉRIÉ	
J2	D2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	
V3	L3 06	L3 10	J3	S3	M3	J3	D3	M3	V3	L3	M3	S3	
S4	M4	M4	V4	D4	M4	V4	L4	M4	S4	M4	J4	D4	
D5	M5	M5	S5	L5	J5	S5	M5	V5	D5	M5	V5	L5	02
L6	J6 02	J6	D6	M6	V6	D6	M6	S6	L6	J6	S6	M6	
M7	V7	V7	L7	M7 15	S7	L7	J7	D7	M7	V7	D7	M7	
M8	S8	S8	M8	J8 FÉRIÉ	D8	M8	V8	L8	M8	S8	L8	J8	
J9	D9	D9	M9	V9	L9 FÉRIÉ 24	M9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	
V10	L10 07	L10 11	J10	S10	M10	J10	D10	M10	V10	L10	M10	S10	
S11	M11	M11	V11	D11	M11	V11	L11	M11	S11	M11 FÉRIÉ	J11	D11	
D12	M12	M12	S12	L12	J12	S12	M12	V12	D12	M12	V12	L12	03
L13	J13	J13	D13	M13	V13	D13	M13	S13	L13	J13	S13	M13	
M14	V14	V14	L14	M14	S14	L14 FÉRIÉ 29	J14	D14	M14	V14	D14	M14	
M15	S15	S15	M15	J15	D15	M15	V15 FÉRIÉ	L15	M15	S15	L15	J15	
J16	D16	D16	M16	V16	L16	M16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	
V17	L17 08	L17 12	J17	S17	M17	J17	D17	M17	V17	L17	M17	S17	
S18	M18	M18	V18	D18	M18	V18	L18	M18	S18	M18	J18	D18	
D19	M19	M19	S19	L19	J19	S19	M19	V19	D19	M19	V19	L19	04
L20	J20	J20	D20	M20	V20	D20	M20	S20	L20	J20	S20	M20	
M21	V21	V21	L21 FÉRIÉ 17	M21	S21	L21	J21	D21	M21	V21	D21	M21	
M22	S22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	M22	S22	L22	J22	
J23	D23	D23	M23	V23	L23	M23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	
V24	L24 09	L24 13	J24	S24	M24	J24	D24	M24	V24	L24	M24	S24	
S25	M25	M25	V25	D25	M25	V25	L25	M25	S25	M25	J25 FÉRIÉ	D25	
D26	M26	M26	S26	L26	J26	S26	M26	V26	D26	M26	V26	L26	05
L27	J27	J27	D27	M27	V27	D27	M27	S27	L27	J27	S27	M27	
M28	V28	V28	L28	M28	S28	L28	J28	D28	M28	V28	D28	M28	
M29	S29	S29	M29	J29 FÉRIÉ	D29	M29	V29	L29	M29	S29	L29	J29	
J30	D30	D30	M30	V30	L30	M30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	
V31	L31	L31	M31	S31	J31	D31	M31	V31	L31	M31	S31	V31	



*Nous remercions toutes les personnes qui ont
participé à la rédaction du bulletin municipal,
qui ont prêté des photos ainsi que nos secrétaires
qui l'ont entièrement confectionné.*